

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Le Valais et les Zones savoyardes : une question  
d'aujourd'hui et d'il y a cent ans.

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1931, tome 30, p. 283-286

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Une question d'aujourd'hui  
et d'il y a cent ans.

## Le Valais et les Zones savoyardes

Nous devons à l'obligeance de M. le chanoine Bussard, la communication des trois lettres suivantes relatives à la Zone franche de St-Gingolph. Les originaux ont été remis à M. le Conseiller d'Etat Troillet ; M. Bussard en a reçu copie, avec permission de les publier, de M. A. Duchoud-Chappaz, dont le grand-père maternel était président de St-Gingolph en 1829. Nous publions donc ces documents, avec leurs particularités orthographiques et stylistiques.

I.

*Turin, le 30 mars 1829.*

*Monsieur le Grand Baillif,*

*Le Roi à qui j'ai eu l'honneur de soumettre la correspondance qui a eu lieu entre les deux gouvernements, relativement au Bureau de la Douane à St-Gingolph, voulant mettre un terme à cette discussion d'une manière satisfaitte pour le canton du Valais a ordonné malgré le droit qu'il croit avoir le conserver dans l'endroit où il se trouve, que ce Bureau soit transféré au Laucon, conformément aux vœux manifesté par le Gouvernement Cantonal.*

*Je m'empresse de porter à la connaissance de votre Excellence cette disposition bienveillante de mon Auguste Souverain persuadé que le gouvernement du Valais appréciera dans cet acte de condescendance de S. M. les sentiments*

*qui lui ont dicté et qu'il y verra une nouvelle preuve de l'intérêt constant qu'il daigne prendre à tout ce qui le concerne. Aussitôt qu'on aura fait les préparatifs nécessaires on procédera à la translocation en question et je me réserve de faire connaître à cette époque à Votre Excellence la nouvelle ligne qu'on aura fixée pour l'exercice des Douanes Royales.*

*J'ai en attendant l'honneur de vous remercier Monsieur le Grand Baillif et de vous présenter les assurances de ma haute considération*

*De la Tour.*

*Pour copie conforme Sion, le 1 mai 1829.*

*Le Grand Baillif  
de SEPIBUS.*

## II.

*St-Maurice, le 7 avril 1829.*

*Mon cher Président,*

*Bonnes nouvelles pour la commune de St-Gingolph, nos instances depuis cinq ans ont enfin obtenu justice. S. M. le roi Sarde les a entendues et la douane sera transportée hors de notre territoire communal au Locum ainsi que je viens de l'apprendre par le courrier de ce jour et que m'instruit en même temps notre vice Baillif Mr le Comte Derivaz.*

*Je pense que vous recevrez par la poste de jeudi prochain de notre Conseil d'Etat la lettre que le Comte de la Tour a écrite à notre gouvernement à ce sujet par le Roi. Je vous prie de m'en faire passer une copie.*

*Je pense que le Conseil ne doit pas tarder à se mettre en règle définitive pour les arrangements convenus qu'il avait déjà projetés avec nos compatriotes d'en bas du Pont dans le cas où la Douane serait déplacée. C'est du*

*moins le conseil que je vous donne, il faut à mon avis, exécuter les choses promptement, surtout, ce qui tient à la reconnaissance, parce que rien ne s'oublie plus facilement que les bienfaits une fois passés et assurés, bientôt on ne se rappelle plus. Je suis charmé que cet événement heureux arrive sous votre Présidence, la commune de St-Gingolph devienne « Zone libre et franches » des entraves de la Douane et fera avec une sage administration la plus heureuse des deux pays et par sa position aura des avantages inappréciables pour son petit commerce.*

*Présentez mes amitiés à tous les membres du louable Conseil et agréez vous-mêmes les sentiments extrêmes avec lesquels je suis mon cher Président votre tout dévoué et affectionné ami.*

*de RIVAZ, abbé.*

### III.

*St-Gingolph, le 30 avril 1829.*

*A Votre Excellence,*

*Il y a déjà quelques semaines que nous avons appris que son Excellence Monsieur le Comte de la Tour, ministre des affaires étrangères près S. M. Sarde, venait par une lettre, d'instruire le Conseil d'Etat que son Gouvernement avait finalement décidé le reculement des bureaux de la Douane de notre commune jusqu'au village du Locum.*

*Cette importante nouvelle a été reçue non seulement de tout le conseil mais encore de notre Commune entière avec une joie et une satisfaction difficile à exprimer et suis chargé d'en témoigner d'abord à votre Excellence et à tous vos illustres collègues nos remerciements empressés et notre vive reconnaissance pour tant de peines et de sollicitudes que nous avons causé à cet égard à notre Gouvernement depuis plus de cinq ans comme pour toutes les démarches*

*fermes et vigoureuses que vous avez faites soit auprès du Gouvernement Sarde soit auprès du directoire Fédérale pour le même objet.*

*Mais cette nouvelle si belle si agréable si consolante pour nous tous que nous ne pouvons encore y compter d'une manière formelle et assurée jusqu'à ce que votre Excellence ait la bonté de nous en donner connaissance d'une manière officielle et c'est ce que nous prenons la liberté de venir lui demander avant cette Diète.*

*Nous espérons aussi puisque le gouvernement Sarde par vos généreuses instances et vos fortes représentations ayant finalement reconnu la Justice et la foi des Traités, délivra en entier notre Commune de la Douane et sur toute la ligne frontière depuis le bord du lac jusqu'au sommet de nos montagnes et par conséquent que le village de Novel sur la rive gauche de la Morge sera également compris dans la Zone sans quoi cette concession du gouvernement Sarde quoique déjà très importante sans doute pour nous serait encore en partie imparfaite et sous ce rapport vu que les mêmes raisons qui nous donnent gain de cause pour éloigner la douane de nos frontières dans la plaine sont également fondées pour les éloigner de nos frontières dans la montagne.*

*C'est à quoi nous prenons encore la liberté de nous recommander à votre Excellence et à tous les illustres membres de notre Conseil d'Etat. Ce n'est point là au reste une nouvelle réclamation de notre Commune et je trouve essentiellement liée aux prétentions que nous avons incontestablement établies jusqu'à ce jour et auxquelles on vient de faire justice.*

*Daignez agréer votre Excellence ainsi que tous les membres du Conseil d'Etat les sentiments du plus profond respect et de la vive reconnaissance avec lesquels nous sommes,*

*Au nom du Conseil en l'absence du Président,*

*Le vice-président*

*A. DERIVAZ.*